



Département des infrastructures  
et des ressources humaines (DIRH)  
Secrétariat général

Office de l'information sur le territoire

Le Géomètre cantonal

Avenue de l'Université 5  
1014 Lausanne

Courrier : Commune de Villarzel	
Courrier no.	515
Regist.	201218
Classe	PGA
Municipalité de la commune de Villarzel	
Route de Romont 9 1554 Sédeilles	

Affaire traitée par :  
CdR/JNr  
Téléphone : 021/316 2454

Lausanne, le 18 décembre 2018

### Mise à jour périodique (MPD) de la mensuration officielle Entreprise MPD-NT3 nord-est

---

Monsieur le Syndic,  
Madame la Conseillère municipale, Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous informons que nous allons débiter une opération de mise à jour périodique de la mensuration cadastrale sur votre commune.

À la suite d'une procédure d'appel d'offres conforme à la loi sur les marchés publics, le Canton de Vaud a adjugé fin 2018 un mandat de mise à jour périodique de la mensuration cadastrale comprenant vingt-trois communes: le périmètre qui sera traité sur la vôtre figure sur le document ci-joint. Le géomètre adjudicataire des travaux est M. Jean-Marc REY du bureau NPPR ingénieurs et géomètres SA à Avenches.

La mise à jour périodique concerne les thèmes cadastraux de la couverture du sol et des objets divers. Elle permet de traiter les objets qui évoluent naturellement ou dont l'évolution des normes implique une nouvelle modélisation. Les nouvelles surfaces de la couverture du sol sont obtenues par la mise à jour des limites de natures qui figurent sur le plan cadastral. La propriété foncière n'est pas concernée par cette opération qui est entièrement financée par la Confédération et le Canton.

Cette mise à jour effectuée par un mandataire sera validée par les services de l'Etat, puis intégrée en base de données cadastrale. Dès lors, il sera possible de consulter le nouvel état sur le guichet cartographique cantonal [www.geo.vd.ch](http://www.geo.vd.ch). Une information et une consultation publique auront lieu ultérieurement, consultation pendant laquelle les exploitants et les propriétaires des terrains concernés pourront, par écrit, faire part de leurs observations.

En fonction du déroulement des travaux planifiés sur 18 mois, le mandataire va intervenir à plusieurs reprises sur le terrain et un accès à certaines parcelles de propriétaires privés sera nécessaire.

Afin d'informer les habitants de la commune sur ce travail et de faciliter les travaux de terrain, nous vous saurions gré de bien vouloir afficher la lettre et le plan ci-joints. (pilier public, école, greffe municipal...).

D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site de l'Etat de Vaud :

[www.vd.ch](http://www.vd.ch)

>Thèmes > Territoire-et-construction > Information sur le territoire (OIT) > Projets  
> Mise à jour périodique des données (MPD) de la mensuration officielle

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toute information complémentaire.

En vous remerciant d'ores et déjà de l'accueil favorable que vous donnerez à ce projet, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère municipale, Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

Le Géomètre cantonal



Cyril Favre

**Annexe**

- mentionnée

**Copie**

- Monsieur Jean-Marc REY, géomètre adjudicataire
- Monsieur Vivien PLEINES, inspecteur des forêts
- Monsieur Claude ZELLWEGER, conservateur du Registre foncier de La Broye-Nord vaudois
- Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV)
- Conservation des forêts, direction générale de l'environnement (DGE-Forêt)